



Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 21 mars 2023
Convocation du : 13 mars 2023

Sur Proposition de Monsieur le Président,
Le Comité syndical, à l'unanimité des présents, approuve et adopte le barème ci-dessus, applicable à compter du 01 avril 2023 :

Membres en exercice : 14

Membres présents : 11

Votants : 11

Président :
MR LECOURT JEAN-LUC

Présents :
MR GUILMEAU HENRI,
MR LECOURT JEAN-LUC,
MR GERARD MICHEL,
MR LEBLANC SYLVAIN,
MR CHAUVEAU DAVY,
MR GESLAIN DENIS,
MR THIREAU JOEL,
MR MAUNOURY REMY,
MR DAVOUST DOMINIQUE,
MR ESNAULT MARCEL,
MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés :
MR BAYEL JEAN-CLAUDE,
MR HARTOUT PETER,
MME CONNEAU MARIE

Secrétaire de séance :
Mr GERARD Michel

OBJET

CS2023-011

TARIFS FERMETURES
ET REOUVERTURES,
COMPTEURS GELES
DEPLACEMENT ET
TARIF HORAIRE
SYNDICAT AU 01
AVRIL 2023

PRESTATIONS	PRIX H.T.
Fermeture de Compteur (comprenant l'enlèvement du compteur) :	80 €
Réouverture de compteur (maximum 10 ans après la fermeture) :	80 €
Traversée de route ou passage d'une fusée pneumatique (forfait 6 m) :	400 €
Mise en place d'un enrobé 0/6	47€/m linéaire
Passage de fusée pneumatique sous enrobé hors branchement (Attention : sous réserve qu'il n'y ait pas d'autres réseaux souterrains)	920 €
Remplacement d'un compteur gelé : (Compteur, main d'œuvre et frais déplacement inclus)	210 €
Déplacement de compteur à l'initiative du SIAEP	Gratuit
Déplacement de compteur à l'initiative de l'abonné : (Terrassement de 2m inclus au-delà, le mètre supplémentaire sera à 17.00 € H.T)	370 €
Tarif de la main d'œuvre du SIAEP	30 €/h

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, accepte ces propositions.

Pour copie certifiée conforme,
A St Aignan de Couptrain, le 22 mars 2023.

Le Président,
J.-L. LECOURT

